

# Le Bulletin Municipal



*Ver l'été*

*P. 4*



*Commission  
environnement*

*P. 6*



*Commission  
travaux*

*P. 7*



# Ver-sur-Mer

*Vous êtes invités  
aux vœux de la Maire  
le 18 janvier 2025  
à 11h en salle  
Saint-Exupéry*



# Sommaire

**Mairie de Ver sur Mer**

**4 place Amiral Byrd**

**14114 Ver sur Mer**

**Tel : 02 31 22 20 33**

 : [commune@versurmer.fr](mailto:commune@versurmer.fr)

 : [versurmer.fr](http://versurmer.fr)

 : Panneau Pocket

**Ouverture au public :**

**lundi, mardi et vendredi**

**de 9h à 12h**

**Mercredi de 16h à 19h**

**Permanence des élus le samedi**

**de 10h à 12h**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

**Lysiane LE DUC DREAN**

**DIRECTRICE ADJOINTE :**

**Cécile MACHUREY**

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

**Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA,**

**Philippe BERTEMONT, Pascale CLAUSER,**

**CONCEPTION GRAPHIQUE :**

**Marjolaine SEUMOIS**

**PHOTOS COUVERTURE ET SOMMAIRE :**

**Lionel MAERTEN**

**PHOTOGRAPHIES :**

**Équipe municipale - Pixabay**

**CARTE : Graphedic**

**IMPRESSION : Imprimerie Lemesle**

**\* L'ÉTÉ À VER**

*Page 4*



**\* COMMISSION VIVRE ENSEMBLE**

*Page 5*

**\* COMMISSION ENVIRONNEMENT**

*Page 6*

**\* COMMISSION TRAVAUX**

*Page 7*

**\* COMMISSION FINANCES**

*Page 8*

**\* ÉCHO DU CONSEIL**

*Page 9*

**\* ON S' BOUGE**

*Pages 10 et 11*

**\* INTERVIEW**

*Page 14*



**\* LE CCAS À VOTRE SERVICE**

*Page 15*

**\* PLAN**

*Pages 16 et 17*

**\* INFOS VÉROISES**

*Page 18-19*

**\* CITOYENNETÉ**

*Page 20*

**\* LES ASSOCIATIONS**

*Pages 21 à 26*

**\* L'AGENDA DES ANIMATIONS**

*Pages 28 à 29*



**\* EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS**

*Page 30*

**\* ÉTAT CIVIL**

*Page 31*

**\* LES INFOS UTILES**

*Page 32*



# Édito



*Chères véroises, Chers vérois,*

Voici 1 an que les conseillers municipaux élus en 2020 ont fait le choix de me confier les rênes de la commune. Avec autant d'appréhension que de plaisir, j'ai relevé les manches et me suis mise au travail ! Heureusement accompagnée des adjoints et des conseillers.

Les projets qui se terminent vous concernent directement : le parc loisirs nature et ses « bancs bavards », l'extension de la mairie plus aérée et accessible, les assainissements individuels, dossier de 2017, qui est en cours de finalisation.

Des projets, nous en avons d'autres dont l'assainissement du quartier Montrouge pour 2025/2026., la réfection de l'atelier rue Sainte Croix, l'agrandissement du cimetière.

Mais les annonces du gouvernement nous laissent perplexes. La dette étant ce qu'elle est, l'état se verrait bien aller « boucher quelques trous » en subventionnant moins l'agence de l'eau, en reversant moins de TVA aux communes, en subventionnant des projets au compte-goutte.

Il faut rappeler que les communes sont le maillon administratif le plus proche des habitants. Nous connaissons nos infrastructures. Le maintien en état des équipements est essentiel : si nous ne réparons pas ou n'entretenons pas, le coût en sera bien plus élevé plus tard. Les choix qui seront faits impacteront l'avenir à moyen terme et au moment où il nous est demandé d'être vertueux sur le plan environnemental, il ne s'agirait pas d'avoir juste une vision de mandat électoral.

Deux sujets nous font du bien.

La communauté de communes STM a engagé le dossier du restaurant scolaire à Ver sur mer. C'est un projet important qui a été reporté plusieurs fois mais je n'ai aucun doute que tout le monde sera au rendez-vous cette fois. On peut imaginer l'ouverture au cours de l'année 2026.

La cale du Paisty Ver est ENFIN démolie. C'était non seulement une verrue sur le plan esthétique, mais surtout un risque important d'accident.

Des sujets demeurent : quel tourisme pour Ver sur mer avec le développement du Mémorial britannique ? Quelles solutions pour que les incivilités se réduisent ? Quelle circulation dans le village ?

Je lis les mécontentements, je lis les regrets de certains pour Ver sur mer « avant ».

Mais, nous avons plus de voitures, plus de besoins, plus de contraintes liées à nos vies professionnelles, au tourisme....

Nous essayons, avec les adjoints, que les décisions prises le soient à une majorité non contestable et/ou à l'unanimité. Mais prendre une décision, c'est faire un choix.

Vous me voyez beaucoup dans le village. Certains d'entre vous n'hésitent pas à m'arrêter pour un sujet que je pourrais mal connaître. Je suis à votre disposition car ma fonction m'oblige, et si ce n'est pas dans l'immédiat, je veille à ne pas laisser une demande sans suite.

Je vous remercie des relations établies entre nous qui, même quand elles expriment un désaccord, restent cordiales et constructives car le pire serait de ne laisser parler que les réseaux sociaux, qui libèrent la parole de façon excessive et souvent violente.

Je vous souhaite une très belle année 2025, pour vous et vos proches et je nous souhaite une année de convivialité et de solidarité dans notre beau village.

# L'été à Ver

*Cet été, vous avez pu profiter de nos traditionnels évènements : la Villa des Arts en juillet et la fête de Ver et de la Mer en août.*

## Fête de Ver et de la Mer, édition 2024 :

Après avoir défilé dans les rues de Ver, bateaux, voitures de collection et vélos se sont retrouvés place Churchill pour débiter les festivités de cette 5<sup>e</sup> édition de la Fête de Ver et de la Mer.

La Maire a accueilli les personnes venues assister à cette fête, et a remercié toutes celles et ceux qui ont contribué à son organisation. Au moment de l'apéritif offert par la commune, chacun a pu profiter d'agréables morceaux de musique joués par les Normanni's Band.

Dans l'après-midi, les bateaux se sont mis à l'eau après la bénédiction par le père Kawané, la Maire a jeté la symbolique gerbe de fleurs en hommage aux marins disparus.

Un beau moment de partage !



## Villa des Arts 2024

Evènement incontournable de l'été, la Villa des Arts s'est déroulée le week-end du 13 et 14 juillet.

Nous avons pu y découvrir les créations des artistes venus exposer avec également la présence de nos artisans locaux.

Une ambiance festive a régné samedi soir place Churchill avec le groupe "TENNESSEE".

La soirée s'est clôturée par un feu d'artifice tiré de la plage. Dimanche après-midi, ambiance conviviale avec le groupe de musique "COULEURS FRENCHY" et ses reprises de musiques françaises.

## Goûtez les bons Churros !

Les avez-vous goûtés ? Cet été, les plus gourmands ont pu se délecter de churros, de gaufres et de crêpes sur la place Churchill.





# Commission Vivre Ensemble

## Fête de la musique

Le 22 juin, s'est déroulée la fête de la musique, qui rassemblait des musiciens amateurs, la chorale "Si l'on chantait" et des artistes locaux. Un orchestre de musiques traditionnelles, de musique baroque et des chants de marins ont résonné dans l'église de Ver-Sur-Mer. La chanteuse Livia, avec son piano, nous a fait découvrir ses dernières créations.

**2025 verra un autre style de fête de la musique, de la place Byrd à la croisée des commerces.**



## Animations estivales :



Forum des associations 31/08/24

Cet été ont eu lieu nos évènements traditionnels : Villa des Arts conclue par un feu d'artifice, fête de Ver et de la Mer et le forum des associations... (voir page 4 Ver l'été...)

**La commission prépare les manifestations 2025, tournées vers de nouveaux horizons qui devraient attirer les publics de notre village : habitants et estivants.**

## Avec nos Aînés ...

Le dimanche 8 décembre nous avons accueilli comme chaque année nos aînés autour d'un repas convivial, animé par Laurent Cercelet et la chorale "Si l'on chantait" dynamisée par le nouveau Chœur des enfants de l'école.

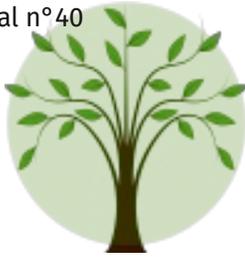
**Les personnes ne pouvant se déplacer pour ce repas ont reçu un panier gourmand de spécialités régionales élaboré par notre commission.**



## Décorations de Noël :

De nouvelles illuminations scintillèrent place Byrd, allant même jusqu'à la mer !

Le conseil des jeunes a également décoré la place Churchill grâce à vos dons de décorations de Noël.



# Commission Environnement

## Le cimetière :

L'évolution des rites funéraires, la limitation de la place, le rapport à la mort qui n'est pas le même selon les personnes, tout cela conduit les élus à mener une réflexion constante sur l'aménagement du cimetière.

### Jardin du souvenir :

Un jardin du souvenir a été créé sous les pins, lieu propice au recueillement.

### Plantation de fleurs et création d'allées :

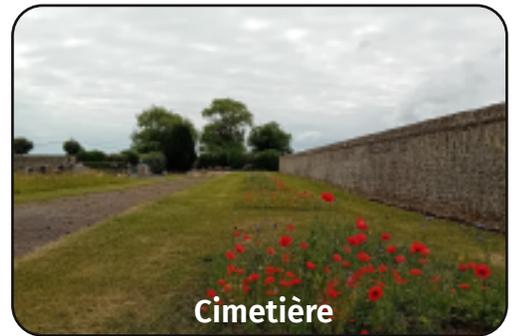
Rose, sauge, prairie fleurie, hortensia, ont été plantés et de nouvelles allées ont été créées.

### Espace pleine terre :

Un espace de tombe sans caveau (enterrement en pleine terre) a été réservé, au fond du cimetière, au bout de l'allée de pins.



Cimetière



Cimetière

### Projet 2025 : Création d'un columbarium

L'espace cinéraire doit s'agrandir. Plutôt que de créer des allées avec des cavurnes, le choix s'est porté vers l'aménagement d'un columbarium.

## Le chemin aux bœufs

Emprunté autrefois par les bovins, le chemin, étroit, est en contrebas avec des bords assez hauts, pour diriger les animaux. Il a été débroussaillé ; nous pouvons désormais l'emprunter à pied.



Chemin aux bœufs



## Ça marche !

### Ensemble fleurissons les pieds de murs !

Au vu du succès rencontré l'année dernière, une distribution gratuite de sachet de graines de fleurs sera reconduite au printemps. Un sachet par foyer.

### Plantation d'arbres :

Des peupliers et sorbiers ont été plantés dans la commune en 2024. Cette année, quelques fruitiers seront plantés à nouveau.

### Distribution de copeaux :

Les vérois souhaitant récupérer du copeaux de bois pourront le faire au printemps, au 42 voie du débarquement.



Distribution de copeaux  
avril 2024



# Commission Travaux

*L'année 2024 a été extrêmement fertile en terme de travaux, divers et variés.*



## *Bâche du tennis :*

La remise en état de la structure et le remplacement de la toile du court de tennis ont enfin été réalisés après maintes contraintes et aléas météorologiques.



## *Extension mairie :*

Les chantiers de l'extension de la mairie et du parc loisirs nature (page 10) se sont bien déroulés, pour vous apporter un meilleur accueil mais aussi accéder à des lieux agréables à tous.

## *Assainissement :*

Longtemps en gestation, la mise aux normes des assainissements individuels non conformes a été exécutée cet automne et a concerné une quarantaine d'habitations.



## *Divers :*

Autre lieu, le cimetière; en attendant le futur columbarium, la création du jardin du souvenir et l'aménagement de l'espace des cavurnes ont été complétés par une nouvelle allée.

Côté voiries, ce sont la voie du 50ème, l'impasse Saint-Gerbold et la zone commerçante de la rue de la 8ème armée qui ont été engagées en partenariat avec notre communauté de communes. Les abris et les arceaux de vélos ont été implantés cet été en même temps que les casiers à code place Churchill.

En parallèle de ces chantiers, du fait du manque d'entretien régulier des bâtiments communaux, de bien nombreuses actions de remise aux normes, de sécurisation et d'entretien ont été réalisées : aire de jeux, skatepark, centre Saint-Exupéry, réhabilitation du logement et fenêtres du bureau de la Poste, club house et salle de billard, cale du Paisty Vert



Tout cela a un coût et est chronophage (rendez-vous, études, réunions, appel d'offres, réunions de chantier, suivis), sans oublier les travaux de maintenance au quotidien. D'autres projets sont en gestation et verront leur concrétisation bientôt.

**Rendez-vous en 2025 !**

# Commission Finances

Réalisés :

AMÉNAGEMENT URBAIN Dépenses (Hors Taxes)	
<b>VOIRIE</b>	
Coût (hors assainissement et effacement des réseaux)	413 565,00 €
Revêtement (pris en charge par le département)	-107 522,69 €
<b>Coût total</b>	<b>306 042,31 €</b>
<b>PARC LOISIRS</b>	
<b>Coût total</b>	<b>148 159,45 €</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>454 201,76 €</b>

AMÉNAGEMENT URBAIN Recettes (Hors taxes)	
<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	
Dotation d'équipement des territoires ruraux État	154 140,84 €
Aides aux petites communes rurales (APCR) Département	163 428,00 €
Amendes de police - État	40 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>357 568,84 €</b>

<b>Reste à charge de la commune Aménagement urbain</b>	<b>96 632,92 €</b>
Part voirie (avenue Ailleret)	64 744,06 €
Part Parc loisirs	31 888,86 €

En cours :

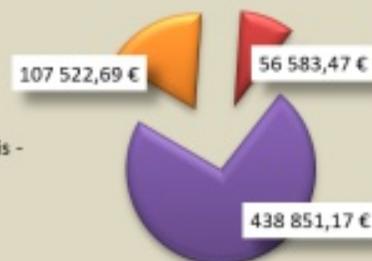
EXTENSION DE LA MAIRIE Dépenses (Hors taxes)	
Estimation 2023	147 230,00 €
Réévaluation 2024	76 645,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>223 875,00 €</b>
EXTENSION DE LA MAIRIE Recettes (Hors Taxes)	
<b>Subventions accordées</b>	
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - État	40 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 000,00 €</b>
<b>Reste à charge de la commune Extension de la mairie</b>	<b>183 875,00 €</b>

## Dépenses réelles d'investissement 2024 602.957,33 €

■ Emprunts et dettes assimilées  
Digue - Maison médicale

■ Immobilisations corporelles  
Extension mairie - bâche des tennis -  
voirie

■ Opérations pour compte de tiers  
Voirie



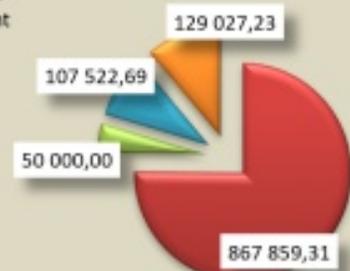
## Recettes réelles d'investissement 2024 1.154.409,23 €

■ Dotations et fonds divers et réserves  
FCTVA - Excédent de fonctionnement  
capitalisé

■ Subventions d'investissement  
Voie douce

■ Immobilisations corporelles  
Voirie

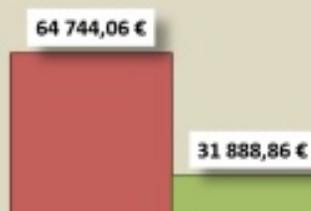
■ Opérations pour compte de tiers  
Voirie



## Répartition du reste à charge de la commune 96.632,92 €

■ Part voirie (avenue Ailleret)

■ Part Parc loisirs



De façon globale, 280 000 Euros restent à la charge de la commune sur les 3 grands chantiers.

L'inflation sur les matériaux et une estimation trop basse du coût, ont eu une incidence sur le résultat de l'extension mairie.

Malgré cela, nous gardons une capacité d'investissement après la réalisation de ces chantiers.



# Echo du conseil

## - Maison médicale : travaux

L'assurance de l'entreprise qui a réalisé les travaux de la maison médicale ne veut pas prendre en charge les réparations du sol du bureau du médecin dont le ragréage se détériore. Une procédure est entamée. Pour éviter que cette situation ne se reproduise, une assurance dommage ouvrage sera prise pour les travaux de l'extension de la mairie.

## - Recherche d'un médecin :

Devant la difficulté à trouver un médecin, la Mairie propose une réduction de loyer les deux premières années

- Pas de loyer la première année,
- Moins 50% la deuxième année.

Avec dans le bail la mention que si le médecin part avant les trois ans il rembourse les sommes qu'il n'a pas payées les deux premières années.

## - Bilan poste de secours :

Après la signature en juin d'une convention triennale entre STM et la SNSM, la station de Ver a été dotée de 4 sauveteurs en juillet et seulement 3 en août, ce qui a obligé la fermeture d'une journée par semaine, le mercredi, qui était malheureusement le même jour que l'antenne de Graye (2 stations côte à côte).

La fréquentation de la plage a été assez faible en raison de la météo très capricieuse de l'été.

Sur le plan des interventions : 2 en juillet : une personne tombée dans les escaliers de la plage et un enfant avec un hameçon dans le pied. Beaucoup de prévention et aides ponctuelles ainsi que la récupération d'objets flottants par vent de terre, etc...

Des incidents de matériel sont à déplorer, du matériel était défectueux et ce problème dure depuis 3 ans. Tous les sauveteurs avaient leur permis bateau. Il est regrettable que STM ait décidé unilatéralement de ne pas mettre de moyen nautique dans les postes, ce qui aurait évité pour Ver deux interventions lourdes du Cross Jobourg. Un échange avec toutes les parties concernées sera fait pour améliorer le fonctionnement des 3 stations de bord de mer.

## - Terrain STM route de Ste Croix :

La vente à la commune de Ver a été validée par le conseil communautaire, il faut maintenant valider l'emprunt de 280 000 € :

- 230 000 € pour le terrain
- 50 000 € pour les travaux d'aménagement.

Le reste des travaux sera autofinancé par la vente du local technique actuel situé rue des Roquettes ainsi que la vente d'une partie de la parcelle à un bailleur pour des maisons d'habitation pérennes.

## - Rétrocession des lotissements route des Stins et impasse des Roquettes :

Après remise en état de la chaussée par les propriétaires, l'impasse des Roquettes a été rétrocédée à la commune qui en assurera désormais l'entretien des trottoirs, la communauté de commune étant en charge de l'entretien de la chaussée.

Même chose pour le lotissement des Stins, les diverses interventions requises ayant été effectuées par le promoteur immobilier.

## - Règlement cimetière :

Pour éviter des espaces entre les tombes une largeur de 1,40 mètre sera mentionnée dans le règlement, identique pour adulte ou enfant (1 mètre + 0.20 mètre de semelle obligatoire de chaque côté).

## - Stationnement autour du char :

La mairie souhaite matérialiser deux places supplémentaires près du char pour un stationnement limité à 20 minutes pour les clients de la pharmacie, notamment ceux qui utiliseront la cabine de télé-consultation. Pour respecter ce lieu de mémoire, les places seront herbées.

## - Plan Communal de Sauvegarde :

Obligatoire pour Ver-sur-Mer, ce document permet de gérer une situation de crise en prévoyant à l'avance "qui doit faire quoi, quand et comment". Il repose sur une cellule de crise des bénévoles, des fiches de missions détaillées et une organisation formalisée.

# On s'bouge

*On s'bouge, on crée, on améliore ...  
Profitons de la nature, activons nous grâce à des  
infrastructures extérieures !*



## *Parc loisirs-nature :*

**Après plusieurs mois de chantier, le parc loisir nature ouvrira ses portes au printemps 2025.**

Une partie de la voirie a été désimperméabilisée au bénéfice du parc qui s'étend sur une superficie de 2000 m<sup>2</sup>.

C'est un espace qui se veut convivial, un lieu d'échanges et intergénérationnel : jeux pour les petits (toboggan, tunnel, pont de singe) et les plus grands (ping-pong, échec). Sans oublier le coin détente avec ses hamacs, ses transats et bancs.

Divers acteurs ont contribué à sa conception : élus, conseil des jeunes.

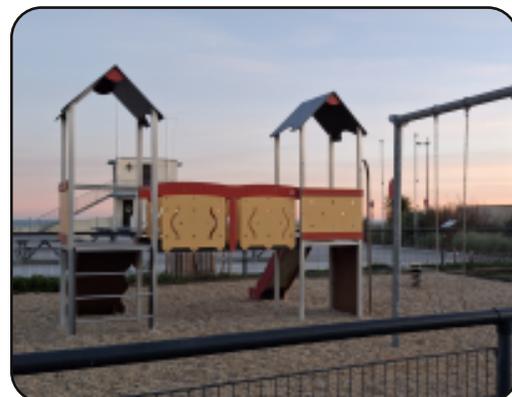
Financement : subventionné par la région et département.  
Le parc sera inauguré au printemps !



## *Aire de jeux et skate park :*

### **La sécurité avant tout !**

Situés place Churchill, l'aire de jeux et le skate park sont soumis aux embruns. Un organisme agréé les contrôle 3 fois par an et nos services techniques sont formés pour effectuer un contrôle visuel régulièrement. Une remise aux normes a été effectuée à l'automne 2024.



# Un complexe multisports

## Le Club de Tennis :

Voici quelques chiffres récents concernant le Tennis Club de Ver sur mer, illustrant le dynamisme de cette association:

- 156 adhérents annuels.
- 76 élèves à l'École de Tennis, dont 56 jeunes.
- 15 coachs Juniors (élèves de l'École de Tennis, qui offrent de leur temps pour encadrer des joueurs plus jeunes).
- Aux dernières vacances de la Toussaint, 49 stagiaires, de Ver et d'ailleurs, pour les cours organisés par notre enseignante Élise Langlois.
- 360€ récoltés durant Octobre Rose, pour la recherche contre le cancer du sein.
- 2 équipes de jeunes (13/14 et 15/18 ans), qui affrontent d'autres clubs normands.
- Et finalement, des activités ponctuelles telles que un tournoi Rouge pour les moins de 10 ans, des matinées « Jeux et Matches » mensuelles pour faire jouer ensemble les enfants et les parents...

**Si le tennis vous tente, venez nous rejoindre, comme joueurs et/ou bénévoles !**



## Billard français :

La mairie de Ver-sur-Mer a rénové la salle de billard français qui se situe au premier étage du club de tennis.

La salle a été repeinte, débarrassée d'ornements inutiles et remise à disposition des joueurs fin octobre, comme prévu par l'équipe municipale en charge des travaux.

**La section Billard peut encore accueillir quelques joueurs ! Si vous êtes intéressés, même de façon ponctuelle vous pouvez contacter Bruno Jusseume au 06-15-27-40-88.**



## Projet 2025 :

### Tennis de table :

Le club de Tennis de Ver-sur-mer envisage de démarrer une activité de tennis de table courant 2025.



Si cette activité vous intéresse, nous vous proposons une réunion d'information et de discussion au club de tennis **le samedi 11 janvier 2025 à 10h.**

Pour lancer cette nouvelle activité, nous aurons besoin de bénévoles pour la mise en place, le rangement des tables, l'accueil et la gestion des joueurs.



Installation  
Rénovation  
Dépannage

📞 06 07 05 82 23

✉️ cvelec14@outlook.fr

CVELEC SAS  
Christophe VENARD  
13, allée des Coquelicots  
14 114 VER SUR MER

Electricité Générale



**CVElec**

Depuis  
2005



**FRANCK DEVAUX**  
**COUVERTURE**

Neuf & Rénovation  
Entretien, Démoussage, Ramonage

**02 31 10 04 80 - 06 20 50 45 21**

**14114 VER sur MER**

**stéphaneplaza**  
immobilier

C'EST LE COEUR QUI PARLE



📞 06 61 37 64 21

✉️ vwillard@stephaneplazaimmobilier.com

📍 Ver-sur-mer 14114

Transaction - Location - Gestion locative et locations saisonnières

Virginie WILLARD

Votre Agent immobilier Ver sur mer Carte professionnelle n° 1401 2023 000 000 006

Domaine de la Flaguerie  
Les Vergers  
de Ducy

Domaine Cidricole  
4 rue du lieu Moussard  
14250 Ducy-St-Marguerite  
+33 (0) 2 31 80 28 65



NORMANDIE - FRANCE



**Nathan THIERRY**  
Confiturier - chocolatier  
Pâtissier (anniversaire, mariage, séminaire...)

📞 07 83 05 28 85

✉️ lesdouceursnacrees@gmail.com

📷 les.douceurs.nacrees

8, impasse de la Rivière - 14114 VER SUR MER



**Kyl & kyn**  
PRÊT À PORTER ET ACCESSOIRES FÉMININ

Sandrine - 06 86 15 51 11 • ludovic.bourdin794@orange.fr  
21 rue de la 8<sup>ème</sup> armée - 14114 Ver sur Mer

**DOMVER TERRASSEMENT**

Aménagement de terrain • Raccordement tous réseaux  
Démolition • Élagage • Enrochement • Débroussaillage  
Dessouchage • Création de pelouse

**6J/7**

**Assainissement**  
Vidange de fosses • Débouchage • Curage canalisation

**Fixe 09 88 08 61 81**  
**Mobile 06 31 67 52 70**



[www.domverterrassement.fr](http://www.domverterrassement.fr)

4, avenue du Général Ailleret - 14114 VER-SUR-MER

Hervé  
**TANQUEREL**

Menuiserie bois, alu, PVC  
Bâtiment - Ebénisterie  
Charpente Bois  
Travaux d'Arts

☎ 02 31 80 54 75

8, Hameau Saint-Léger - MARTRAGNY  
14740 MOULINS-EN-BESSIN  
Fax : 02 31 80 35 95  
E-mail : herve.tanquerel@wanadoo.fr



# MAÇONNERIE GÉNÉRALE

# Frédéric AGOSTINIS

*Rénovation - Neuf*  
*Ravalement - Carrelage*  
*Tous travaux de maçonnerie*

**10, Lot. Résidence de la Rivière - 14114 VER-SUR-MER**  
**Tél. 02 31 22 20 95 / Port. 07 60 82 05 11**



# Interview de Lionel Rivoire

par Cécile Machurey et Léandre Marie

**Vous avez peut-être suivi son périple ? Ce Vérois a parcouru seul, avec juste son sac à dos, une boussole, sans GPS et téléphone éteint, 4300 km en 68 jours.**



4300km de Trondheim en Norvège  
à Compostela en Espagne

*"Sur la route, je cueillais des fruits : prunes, poires..., j'ai acheté une boîte de raviolis que j'ai mangé froid, car rien pour les faire réchauffer. J'ai dormi dans des granges, chez l'habitant, dans des albergues (dortoirs) en Espagne."*

De nombreuses anecdotes et rencontres l'ont marqué :

*Dans le marais poitevin, sur un chemin de halage, un jour de pluie, je cherchais un endroit pour dormir. Il y avait une maison ancienne et un monsieur "tout aussi ancien" était dans son jardin. Je lui ai demandé et il m'a répondu que le dernier hôtel avait fermé. Il m'a proposé de venir chez lui. Pas de douche, juste un lavabo pour se nettoyer, et une cheminée pour se réchauffer. Il m'a proposé de prendre un apéritif et a composé un repas avec ce qu'il avait, c'est-à-dire pas grand-chose. Mais c'était un beau moment de partage !* **Il ne faut pas avoir peur d'aller vers les gens, de communiquer.**

*Le coucher du soleil et le lever du jour sont des moments particuliers : Le soir, il y a un côté un peu angoissant, la lumière diminue, la nuit arrive avec ses questions : où vais-je manger ? Dormir ? Puis le soulagement une fois trouvé. Le matin, le jour arrive, c'est comme une renaissance. Et ça recommence le lendemain... Et tous les jours pendant 68 jours !*

**Cécile : Pourquoi ce parcours ?**

**Compostelle : c'est un mythe.** Il n'y a pas que le côté religieux, les gens le font pour la réflexion, le jour de leur retraite... Lors de mes recherches, j'avais lu qu'il y avait un départ de la Norvège, mais le chemin n'est pas balisé.

**Léandre : Lorsque vous étiez jeune, faisiez-vous beaucoup de sport ?**

Mon activité physique était assez modeste : escrime, natation, judo, mais je n'aime pas les sports de combat. Puis, à l'âge de 30 ans, comme je n'avais pas d'horaire, intégrer un club sportif était compliqué, j'ai donc commencé à courir : semi-marathons, marathons ... Ce qui m'intéresse, ce n'est pas la compétition, mais plutôt le dépassement de soi. **Le mental est plus fort que le physique**

**Léandre : Vous ne vous êtes jamais blessé durant votre parcours ?**

Non, j'ai eu de la chance, c'était mon angoisse, me faire mal, me tordre un pied.



De gauche à droite :  
Léandre,  
Président  
Conseil des  
Jeunes, Lionel  
Rivoire et  
Cécile  
Machurey,  
adjointe

**Cécile : Comment s'est passée l'arrivée ?**

Les derniers kilomètres étaient émouvants, quelques larmes. Partir seul de Norvège 2 mois plus tôt et arriver à Compostelle avec tous ces pèlerins... Puis vient le plaisir de retrouver sa famille, un rythme de vie. Le prochain parcours : L'Argentine sur la Cordillère des Andes et peut-être L'Europe de Tallinn Estonie à Lisbonne Portugal ?

En attendant ce nouveau défi, Lionel, nous présentera son parcours à la fête du printemps le 26 avril.

# Le CCAS à votre service



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est géré par un conseil d'administration présidé par la Maire et composé pour une moitié d'élus municipaux, pour l'autre moitié d'habitants bénévoles reconnus pour leur engagement social.

*Le CCAS est à votre disposition pour répondre à deux types de besoins :*

## Obtenir accompagnement et conseils dans vos démarches administratives :

Cet appui peut concerner, par exemple, les questions relatives au logement, l'orientation vers les services sociaux compétents, la constitution d'un dossier ou la rédaction d'un courrier.

## Bénéficier d'une aide financière d'urgence :

Accordée sous conditions de ressources et sur justificatifs, elle sera versée directement au créancier. Elle doit demeurer exceptionnelle. La décision d'attribution est prise collégalement au sein d'une commission réunissant des membres du conseil d'administration.



**En 2024, 29 personnes ont été accueillies. 3455€ d'aides ont été versés.**



**CONTACT : Sur rendez-vous en appelant la ligne dédiée au CCAS :  
02 31 21 09 10.**



*Projets 2025, car le CCAS c'est aussi un  
"Centre d'ACTION Sociale"*

## ATELIERS "BIEN CHEZ SOI" :

**14 janvier à 14h** : conférence "Conseils pour rester le plus longtemps chez soi".

Après la conférence, vous aurez la possibilité de vous inscrire sur les ateliers suivants qui se dérouleront de 14h à 16h30 à la salle de la plage :



- **4 février** : Atelier Gestes et postures pour préserver son dos et maintenir son autonomie.
- **11 février** : Aide technique et objets malins permettant de faciliter le quotidien
- **18 février** : Aménagement du domicile et aides financières pour un projet de travaux

## À L'ÉTUDE :

**Solidarité transport** : service de transport assuré par des bénévoles pour accompagner des personnes non imposables dans des déplacements occasionnels.

**Atelier Mémoire** : pour entretenir et stimuler sa mémoire.

**Accueillir à Ver-sur-Mer le camion des femmes** : Un espace d'écoute et de conseils pour toutes les personnes en difficulté, subissant des violences conjugales ou intrafamiliales.



← Asnelles  
Aromanches-les-Bains

Normandy Memorial

Les Loges

Le Paisty Vert

Les Coteaux

La Rocque

Les Hauts de Ver

Le Bout Grin

La Marefontaine

Sainte-Croix-sur-Mer  
→

1

2

3

4

5

chemin dit «du Marais»

chemin N°2 dit «des Roquettes»

chemin dit «de la Couture»

chemin N°5 dit «de la Sente d'Asnelles»

chemin dit «du Houet»

chemin N°8 dit «chemin aux Bouefs»

chemin dit «du coin de Crépon»

Ruisseau des Marais

allée Jean-Pierre Dupont

route de Meuvaines

route de la Libération D112 A

chemin Marefontaine

chemin N°9 dit «de Sainte-Croix»

voie du Débarquement

route d'Asnelles D514

allée des Goélands

allée des Plaiiers

promenade des Coteaux

allée des Cours Carreaux

allée des Stepiers

allée de la Fosse à Garenne

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

impasse du Gard Corps

impasse des Sports

allée des Sarcelles

allée des Courtils

allée des Cours Carreaux

allée des Stepiers

allée de la Fosse à Garenne

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

rue Mozart

allée J.S. Bach

allée M. Ravel

allée C. Franck

allée H. Berlioz

casemate du Mont-Fleury

rue des Roquettes

impasse des Roquettes

rue America

place Byrd

place G<sup>e</sup> Leclerc

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

impasse du Gard Corps

impasse des Sports

allée des Sarcelles

allée des Courtils

allée des Cours Carreaux

allée des Stepiers

allée de la Fosse à Garenne

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

rue Mozart

allée J.S. Bach

allée M. Ravel

allée C. Franck

allée H. Berlioz

casemate du Mont-Fleury

rue des Roquettes

impasse des Roquettes

rue America

place Byrd

place G<sup>e</sup> Leclerc

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

impasse du Gard Corps

impasse des Sports

allée des Sarcelles

allée des Courtils

allée des Cours Carreaux

allée des Stepiers

allée de la Fosse à Garenne

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

rue Mozart

allée J.S. Bach

allée M. Ravel

allée C. Franck

allée H. Berlioz

casemate du Mont-Fleury

rue des Roquettes

impasse des Roquettes

rue America

place Byrd

place G<sup>e</sup> Leclerc

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

impasse du Gard Corps

impasse des Sports

allée des Sarcelles

allée des Courtils

allée des Cours Carreaux

allée des Stepiers

allée de la Fosse à Garenne

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

rue Mozart

allée J.S. Bach

allée M. Ravel

allée C. Franck

allée H. Berlioz

casemate du Mont-Fleury

rue des Roquettes

impasse des Roquettes

rue America

place Byrd

place G<sup>e</sup> Leclerc

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

impasse du Gard Corps

impasse des Sports

allée des Sarcelles

allée des Courtils

allée des Cours Carreaux

allée des Stepiers

allée de la Fosse à Garenne

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

rue Mozart

allée J.S. Bach

allée M. Ravel

allée C. Franck

allée H. Berlioz

casemate du Mont-Fleury

rue des Roquettes

impasse des Roquettes

rue America

place Byrd

place G<sup>e</sup> Leclerc

avenue Paul Piret

avenue de la Sente

avenue de la Libération

avenue de la Sente

impasse du Gard Corps

impasse des Sports

allée des Sarcelles

allée des Courtils

allée des Cours Carreaux

allée des Stepiers

allée de la Fosse



## LES RUES

**A**  
 América (rue de l') ..... C3  
 Ailleret (avenue du général) ..... E1  
 Amiral Byrd (place de l') ..... C3  
 Asnelles (route d') ..... A2>D1  
 Asselin (rue) ..... B4

**B**  
 Bach (allée J.S.) ..... B2  
 Barre (rue de la) ..... B3  
 Berlioz (allée H.) ..... C2  
 Bleuets (allée des) ..... C3  
 Bout Grin (chemin du) ..... B4  
 Braque (rue Georges) ..... D2

**C**  
 Calvaire (rue du) ..... C4  
 Chagall (rue Marc) ..... E2  
 Chopin (allée) ..... C2  
 Churchill (place Winston) ..... >E1  
 50<sup>ème</sup> Div. Infanterie (voie) ..... C1  
 Clé des Champs (rue de la) ..... D3  
 Coquelicots (allée des) ..... D3  
 Cormorans (allée des) ..... C2  
 Corps de Garde (impasse) ..... D1  
 Corps de Garde (rue) ..... D1  
 Coteaux (promenade des) ..... C2  
 Courlis (allée des) ..... D2  
 Courts-Carreaux (allée des) ..... D2

**D**  
 Débarquement (voie du) ..... C1  
 Debussy (rue Claude) ..... C2  
 Dumangin (av. Théophile) ..... E1>E2

**F**  
 Fosse à Garenne (allée de la) ..... C2  
 Franck (allée César) ..... C2

**G**  
 Goëlands (allée des) ..... C2

**H**  
 Harper (avenue du colonel JR) ..... E1  
 Hauts de Ver (rue des) ..... C4  
 Haut de Ver (impasse du) ..... C4  
 Hélène (avenue Suzanne) ..... E1  
 8<sup>ème</sup> Armée (rue de la) ..... C3

**J**  
 Jaquot (rue Henri) ..... D2>E2  
 Jonquilles (allée des) ..... D2>D3

**L**  
 Libération (rue de la) ..... A5>C3  
 Lièvre (venelle au) ..... C4

**M**  
 Marefontaine (allée) ..... B5  
 Marefontaine (rue) ..... B4  
 Matisse (rue Henri) ..... D2  
 Matuissière (avenue) ..... E1  
 Meuvaines (route de) ..... A4>B4  
 Montrouge (avenue Louis) ..... D1  
 Montrouge (avenue Marguerite) ..... D1  
 Moulin (impasse) ..... C2  
 Moulin (rue du) ..... D2  
 Mozart (rue) ..... B2

☘ Défibrillateur ..... C2

👉 Le Chemin de Mémoire - 3 kms  
 Marche à pied : 40 minutes temps estimé  
 Vélo : 15 minutes temps estimé

**N**  
 Narcisses (impasse des) ..... D3

**P**  
 Pâquerettes (allée des) ..... D2  
 Pavillon (rue du) ..... D2>E2  
 Pelin (avenue Gabriel) ..... E1  
 Piquetterie (rue de la) ..... B4  
 Piliers (rue des) ..... B4  
 Plage (boulevard de la) ..... E1>F1  
 Pluviers (allée des) ..... C2  
 Poètes (allée des) ..... C2  
 Plaine (impasse de la) ..... F2  
 Pommiers (allée des) ..... D3  
 Pont Chaussée (rue du) ..... A2>A3>B3  
 Poret (avenue Paul) ..... C2>C3  
 Primevères (allée des) ..... D3  
 Provence (avenue de la) ..... F1>F2

**R**  
 Ravel (allée Maurice) ..... B2  
 Riethe (rue Robert) ..... E1  
 Rivière (impasse de la) ..... F2  
 Rivière (résidence de la) ..... F2  
 Rivière (rue de la) ..... E2>F2  
 Robert (rue Nanette) ..... B4  
 Rochers (rue des) ..... E1  
 Roosevelt (avenue F.D.) ..... C2

Roquettes (rue des) ..... B2  
 Roquettes (impasse des) ..... C2  
 Ruisseau (impasse du) ..... E1

**S**  
 Sarcelles (allée des) ..... D1>D2  
 6 juin (avenue du) ..... D2  
 6 juin (impasse) ..... D1  
 Sternes (allée des) ..... D2  
 Stins (rue des) ..... D3>E3>E2>F2  
 Stins (allée des) ..... C3  
 Sainte-Croix (rue de) ..... C4  
 Saint-Gerbold (avenue) ..... E1  
 Saint-Gerbold (impasse) ..... E1

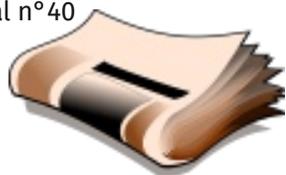
**V**  
 Vieille Parée (allée de la) ..... D2  
 Violettes (allée des) ..... D3  
 Voie (chemin du) ..... C3>D3>E2

## LES CHEMINS

N°2 dit des Roquettes ..... A2  
 N°5 dit de la Sente d'Asnelles ..... A4  
 N°8 dit chemin aux Bœufs ..... A5  
 N°9 dit de Sainte-Croix ..... B5  
 N°11 dit de Colombiers ..... C5  
 N°20 dit de la Rocque ..... E2

Chemin :  
 des Champs Feuguerolles ..... D4  
 du Chemin Fort ..... E4>F3  
 du Clos Gentil ..... D4>E4  
 du Coin de Crépon ..... A5  
 de la Couture ..... A3  
 du Houet ..... A4>A5  
 du Marais ..... A1  
 des Terres noires du Bisson ..... E5>F4  
 de la Rosière ..... E2  
 des Stins ..... E3

© illustration : Jérôme HAMON - Reproduction interdite



# Infos Véroises

## Des nouvelles de nos poubelles :

Les bacs jaunes seront déployés sur les communes de STM dans le 2d semestre 2025. Finis les sacs jaunes, on passe tous au bac !

La phase de déploiement de la taxe incitative sur le territoire de STM pour les déchets non recyclables (bacs gris) aura lieu en 2025 et 2026.

Nous en reparlerons...

Au 1er janvier 2025, la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) impose la généralisation de la collecte séparée dans les établissements recevant du public et sur le domaine public. La commune s'est associée au groupement d'achat de STM, comme 9 autres communes, après un vote du conseil municipal. La contrainte de cette loi a un coût pour les communes. Faire partie de ce groupement nous fait économiser 56% du coût initial. Ces poubelles de tri seront installées progressivement dans le village au long de l'année 2025-2026.



## Défibrillateurs

Afin d'homogénéiser l'implantation dans Ver, nous avons aussi installé deux nouveaux défibrillateurs, ce qui porte à quatre leur nombre sur la commune (cf Plan).



## Pour les maîtres de nos amis les chiens :

Désormais, les chiens seront interdits dans la zone de plage surveillée l'été, du 1er juillet au 31 août. Nous vous rappelons qu'ils doivent toujours être tenus en laisse dans les espaces publics. Des sacs toutounettes sont à votre disposition dans les distributeurs répartis sur la commune.

**Pour rappel : tout propriétaire de chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention, délivré par la commune.**

## Recensement 2024 :

### Bilan du recensement 2024 :

- 704 résidences principales (moins 31, en partie lié aux décès)
- 467 logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants (plus 45, en partie, des résidences principales transformées en résidences secondaires ou locations saisonnières).
- 1482 habitants recensés (moins 146).
- 1194 logements d'habitation (plus 25, dont 16 au lotissement des stins).



Moins 146 habitants recensés, ce qui entraîne une baisse de la dotation de l'état d'environ 250€ par habitant par an.

## *Ver sur mer verdit son parc automobile :*

Un véhicule électrique sans permis est désormais à disposition des services techniques. Il servira aux agents de la commune.

Le SDEC a installé une borne de recharge pour les véhicules électriques sur la place Byrd. Elle sera utilisable dans le premier semestre 2025. Vous serez prévenus.



## *Urbanisme :*

Pour une prise en compte plus rapide de vos demandes d'urbanisme (CU, DP et PC), il est recommandé de privilégier la dématérialisation :

<https://urba-demat.ter-bessin.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



## *Chèque remis à la SNSM :*

L'association Sword Longe Côte a récolté la somme de 90 € lors de leur participation à la fête de Ver et de la Mer.

Marc Bréant, Président de l'association, a remis un chèque des bénéfices de leur activité à la SNSM samedi 30 novembre.



## *Les plages du débarquement seront-elles reconnues Patrimoine Mondial de L'Unesco ?*

Cela se décidera en 2027. Pilotée par la Région, une rencontre de tous les acteurs a clôturé les travaux, depuis le moratoire de 2018 et la réouverture du projet en janvier 2023.

Ce COPIL a eu lieu à Ver-sur-Mer le 28 octobre 2024, sur le site du Mémorial britannique.

En 2025, un comité viendra évaluer la réalité de nos plages et de l'environnement à protéger.

Le Président de la Région et le Préfet de Région appellent les communes à se mobiliser autour de ce projet. Nous vous tiendrons informés des suites de cet engagement, concrétisé par une charte signée par les communes de Sword Beach à Utah Beach ce 28 octobre.



# Ver et la citoyenneté

## Recensement citoyen

**Vous avez 16 ans cette année, n'oubliez pas de vous faire recenser ; vous recevrez votre attestation de recensement et participerez ensuite à la journée défense et citoyenneté (JDC).**

Il vous faudra fournir les documents suivants si vous le faites en mairie

1. carte nationale d'identité ou passeport valide ;
2. livret de famille à jour ;
3. justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).



Vous pouvez aussi faire votre recensement citoyen en ligne : « recensement citoyen » sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) avec les documents suivants :

1. Carte nationale d'identité ou passeport valide
2. Livret de famille à jour



## Cérémonie du 11 novembre :

Beaucoup de Vérois se sont déplacés pour la cérémonie du 11 novembre. La Maire a rappelé l'importance du devoir de souvenir et regrette que nous ne tirions pas de leçons de l'histoire, au regard de l'actualité dans le monde. Le conseil des jeunes a lu un poème d'Arthur Rimbaud : *Le dormeur du Val*.

*Et vous, si vous deviez évacuer en un quart d'heure, seriez-vous prêt ?*

**Les recommandations des secours sont les suivantes :**

- Avoir toujours un sac réservé à une évacuation et y mettre :
  - Une couverture de survie
  - Une bouteille d'eau
  - De quoi manger (biscuits, chocolat etc...)
  - Des vêtements de rechange pour 24-48 heures
- La liste de tout ce que vous devrez prendre au dernier moment et mettre dans le sac :
  - Mes papiers d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire)
  - Mon livret de famille
  - Ma carte bleue et/ou chéquier
  - Mes médicaments de tous les jours et mes ordonnances
  - Les contrats d'assurance (maison, voiture, etc...)
  - Ce qui a de la valeur et tient dans un sac (bijoux, etc...)
- Liste de ce que vous devrez faire avant de quitter votre domicile :
  - Fermer le gaz ou la bouteille de gaz
  - Couper l'eau et l'électricité
  - Installer vos dispositifs de sécurité temporaire si vous en avez (surélever les meubles etc...)

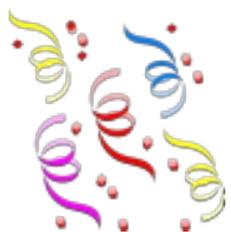


*Le saviez-vous ?*

**ALERTE ROUGE  
MÉTÉO**



**Je reste chez moi, je ne prends surtout pas ma voiture.**



# Les associations

## Ver à pied, une belle aventure ...

Depuis 30 ans, Mme FOURRAY, présidait l'association. Elle a souhaité passer le relais.  
**Nous espérons tous que la relève sera là !**



## Musées America et Gold Beach

**LES MUSÉES AMERICA & GOLD BEACH SONT DÉSORMAIS OUVERTS  
DURANT LES SAISONS AUTOMNE - HIVER !**

Loïc vous accueille aux musées et à la boutique du mercredi au dimanche. (Sauf fermeture annuelle du 23 décembre au 22 janvier).

Visite guidée (de 1 à 25 personnes) des musées sur réservation (Durée 1 h 30).

Visite guidée (de 1 à 50 personnes) du Mémorial Britannique de Normandie sur réservation (Durée 1 h 15).

**Informations et réservations à l'accueil des musées,  
au 02 31 22 58 58 ou par courriel : [america.goldbeach@gmail.com](mailto:america.goldbeach@gmail.com)**



## Club informatique (CIVSM)

Fort de ses 15 ans d'existence, le club vous propose de vous former à différents logiciels, vous apprendre à les paramétrer, à vous protéger des malveillances diverses, etc...

Le club fonctionne tous les jeudis de septembre à fin mai en deux groupes de niveau.

Les cinq animateurs (Gérard, Gilles, Jean-Bernard, Marie-Christine et Maurice) répondent à vos interrogations et vous donnent leurs conseils, en toute convivialité.

Au plaisir de vous rencontrer.

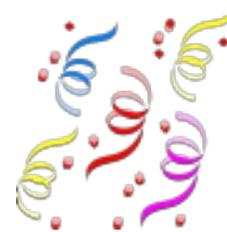
Adhésion possible en cours d'année selon disponibilités.



Contact : Gérard  
[contact.clubvsm@gmail.com](mailto:contact.clubvsm@gmail.com)  
Site [www.clubvsm.fr](http://www.clubvsm.fr)

**Vous avez des connaissances informatiques et vous souhaitez les partager, vous serez les bienvenus au Club.**

# Les associations



## Chorale "Si l'on chantait"

La chorale SI L'ON CHANTAIT entame sa 3<sup>e</sup> année d'existence. Notre cheffe de chœur n'a malheureusement pas pu continuer et nous ne lui avons pas encore trouvé de remplaçant(e). Mais le groupe a des ressources et sous la direction de Peter et Philippe nous chantons chaque jeudi soir. Nous avons chanté lors des fêtes de fin d'année, le marché de Noël, la fête de l'école, le repas de anciens. Le groupe est motivé, chanter ensemble est une joie, n'hésitez pas à nous rejoindre.



[silonchantait@outlook.com](mailto:silonchantait@outlook.com)

Le jeudi de 18 h à 19h30 salle Buelher (sous le musée)

## Irkouma



**IRKOUMA**, décoration-animation, Fête du Village et de la Mer, Du Printemps, Villa des Arts, avec notre stand de jeux et nos minis-ateliers

**IRKOUMA**, Jardin Surprise : accueillez-nous dans votre jardin pour un dimanche après-midi surprenant !

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux jardins

**IRKOUMA**, Festival du Très Court, Noël 2025, faites votre film ! Renseignez-vous dès maintenant pour participer

**IRKOUMA**, Minusgalerie : une galerie d'Art « Minimumiste », c'est à vous, c'est gratuit ! Osez, partagez, amusons-nous !

[irkoumasso@gmail.com](mailto:irkoumasso@gmail.com), Affichage, FB/[irkouma](https://www.facebook.com/irkouma) Ver,  
Msg/sms : 0782479820

## Ver les planches

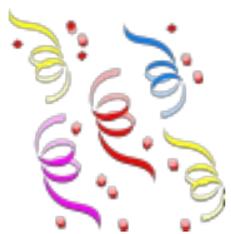
Notre partenariat avec les musées America Gold-Beach a rencontré un grand succès. Merci pour vos retours et encouragements. Les comédiens sont sortis de leur zone de confort pour cet exercice nouveau que sont les visites théâtralisées.

Nous avons décidé de les renouveler la saison prochaine, n'hésitez pas à venir ou revenir, trois nouveaux personnages viennent enrichir ces visites.

Merci encore aux membres de l'association America Gold-Beach pour leur confiance et leur implication.



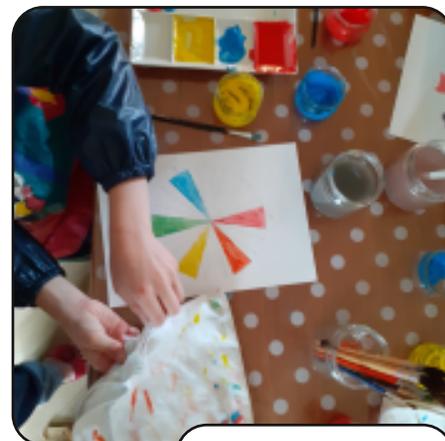
[verlesplanches@yahoo.com](mailto:verlesplanches@yahoo.com)  
 [verlesplanches.jimdo.com](https://www.facebook.com/verlesplanches)



# Les associations

## Le crayon vert

Notre association se consacre à la valorisation des arts du dessin et de la couleur et propose ponctuellement à Ver-sur-Mer avec Marie, des ateliers d'initiation ou de pratique de multiples techniques (crayon, pastel, encre, gouache, aquarelle, estampe, collage, modelage, maquettisme...) pour enfants et adultes, débutants comme confirmés. Les sujets d'inspiration sont variés : artistes d'hier et d'aujourd'hui, illustration jeunesse, autres cultures artistiques, architecture locale, animal et végétal... et si possible séances d'étude hors les murs (jardins, pâtures, plage, village). Des stages d'initiation à la fabrication « maison » de matériel peuvent aussi être proposés (encres végétales, couleurs maison, papier recyclé...).



**N'hésitez pas à nous contacter : [le.crayon.vert@orange.fr](mailto:le.crayon.vert@orange.fr) et retrouvez nos annonces sur la vitrine de l'OT de Ver ou sur Facebook : L'atelier du Pissenlit.**

## L'Association des Parents d'Elèves et Amis



[apeversurmer@gmail.com](mailto:apeversurmer@gmail.com)

L'APEA est l'association des parents d'élèves de l'école de Ver-sur-mer. Cette année, nous avons une nouvelle présidente Gwenaëlle Kerboas. Notre objectif est de financer le maximum de projets pédagogiques de l'école Saint Exupéry. L'année 2025 sera rythmée par plusieurs événements ouverts à tous.

**Date à retenir : Loto (02/02), Carnaval (09/03), Brocante (27/04) et la Fête de L'École (29/06).**

Tous ces projets sont réalisés uniquement grâce à votre participation et nous tenions à vous remercier pour votre soutien. On espère vous voir encore plus nombreux lors de nos manifestations à venir.

## Les cavaliers normandie nacre

Nous vous informons que le centre équestre est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi.

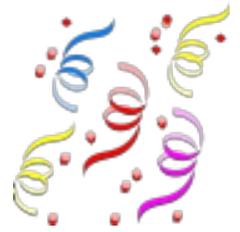
Nous proposons à notre aimable clientèle balades, cours, leçons d'équitation, du débutant au confirmé.

Au niveau régional nous sommes 2<sup>e</sup> club en dressage.

**Pour nous contacter : Virginie Linsale 06 68 37 05 62  
21 voie du Débarquement 14114 Ver sur Mer**



# Les associations



## Ver l'avenir

Je crois, que désormais, l'Association Ver l'Avenir est connue parmi les habitants. Il est donc temps de remercier les 92 adhérents qui la composent, les habitants de Ver présents lors de nos évènements, les commerçants, les entreprises, la brasserie, le notaire, toujours prêts à nous aider, ainsi que Madame la Maire, ses collaborateurs, et membres de l'atelier. Rien ne pourrait se faire sans votre aide précieuse. L'année 2024 fut une réussite grâce au salon multi-collections et au marché de Noël dont nous espérons que les enfants et parents gardent encore un merveilleux souvenir.

Didier.

**Nous sommes prêts pour 2025, venez nous rejoindre !**



ASSOCIATION

L'adhésion est de 12,00 €.

**Denise DESCAMPS**

**06.08.45.54.17**

**Didier DAMEME**

**06.42.72.59.03**

V  
E  
R  
L'  
A  
V  
E  
N  
I  
R



## Association pour les Amis de Ver-sur-Mer



L'APAV, Association pour les Amis de Ver sur Mer, créée il y a plus de 85 ans par des Vérois de cœur, aborde l'année 2025 avec une nouvelle dénomination et une équipe rajeunie.

Elle rassemble estivants et résidents de Ver-sur-mer pour partager des moments familiaux ou amicaux, ludiques ou culturels : en organisant des activités conviviales ouvertes à tous (concours de châteaux de sable...) en proposant des rendez-vous culturels réguliers (concert, théâtre, conférence...) en soutenant des projets et/ou manifestations proposés par des adhérents (rallye auto...)

**Pour plus de renseignements et d'informations sur nos actions, contactez-nous sur [apaver.asso@gmail.com](mailto:apaver.asso@gmail.com) ou rendez-vous sur notre site en utilisant le QR Code.**

## Nouveau Groupe Sportif de Ver Football.

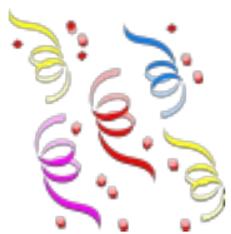
La saison 2024-2025 de football s'est engagée avec difficulté, notre terrain de Crépon ayant été occupé fin août par les gens du voyage, s'est retrouvé impraticable. Nous avons donc dû reporter nos premiers matchs chez nos adversaires pour la coupe de France et le championnat. La mairie de Crépon ayant bien voulu prendre en charge la remise en état, nous avons pu reprendre nos activités.

Actuellement, nos séniors pointent à la 7<sup>e</sup> place en D3 et nos vétérans à la 2<sup>e</sup> derrière Langrune-Luc.

Cette année nous ne comptons que 4 jeunes Verois au sein de l'école de football (de 6 à 18 ans), groupement des clubs de Ver, Courseulles et Langrune; nous nous posons la question du maintien au sein de ce groupement s'il n'y a pas un engagement plus fort des Verois à inscrire leurs enfants au sein de notre club.



**Contactez Jacky Briffaud :**  
**06 85 76 66 00**



# Les associations

## Siel Bleu

L'Association Siel Bleu promeut l'activité physique comme une offre thérapeutique, porteuse de santé, de qualité de vie et de lien social.

Nous nous donnons rendez-vous chaque mercredi avec une séance de 10h à 11h et une séance de 11h à 12h. Nous proposons une gym prévention santé dans la salle des fêtes, 2 place de l'amiral Byrd à Ver sur mer.

C'est une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectif par un professionnel de l'association Siel Bleu diplômé en activités physiques adaptées et santé.

Contactez Thomas RENAULT par mail :  
thomas.renault@sielbleu.org ou au 07 62 77 13 34



## Ver le bien-être Yoga

Les cours de gym PILATES débutés cet été ont rencontré un franc succès. Le cours du lundi soir est complet, nous envisageons d'en ouvrir un deuxième.

Nous proposons 4 cours de YOGA de différents niveaux, dont un de yoga avec chaise. L'ensemble animé par Alexandra, les lundi et mercredi dans la Salle St Exupéry.

Contacts : Anne Marie 0761534479  
Alexandra 0631952468  
verlebenetre@outlook.fr  
<https://yoga.paheko.cloud/>



## Un pas Ver la Danse

Venez, on danse tous les jeudis de 17h30 à 20 h dans une ambiance conviviale salle Saint Exupéry avec l'association UN PAS VER LA DANSE.

Toutes les danses sont au programme et nous pratiquons également quelques danses en ligne.

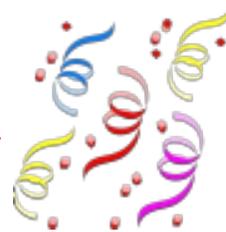
Il n'y a pas de cours de danse. Vous pouvez venir voir deux fois gratuitement dans le courant de l'année.

Le tarif est de 45 euros par personne.

Contact : 06 63 46 06 97  
unpas.verladanse@yahoo.fr



# Les associations



## Plaisance et Loisirs Nautiques

L'Association Plaisance et Loisirs Nautiques à Ver-sur-Mer a pour objet de préserver et de défendre l'accès à la mer, le stationnement des attelages de nos adhérents ainsi que l'utilisation des cales de mise à l'eau pour ses activités de loisirs nautiques et maritimes. En étant source de propositions, l'association est présente aux différentes réunions concernant l'utilisation de l'estran et des cales de mise à l'eau. L'association participe à la Fête de la mer lors de la fête communale annuelle.

Contact : [aplrv14@gmail.com](mailto:aplrv14@gmail.com) Jean-François COLLARD



## Protection Nature et Patrimoine, Ver-sur-Mer



### Décembre 2024 : Jeu pour tous, avec irkouma :

«C'est quoi, ça ?» (infos au Mikado, à la boulangerie, à l'Armoire gourmande) ; remise de prix après Noël.

1er trim. 2025 : Nettoyage plage / dune / marais.

Actualités par VER-INFO (par affichage et sur notre site).

### Réflexion de saison :

Et si on limitait les éclairages extérieurs chez soi, pour préserver les espèces végétales et animales ?

Pour ne pas éblouir les voisins et passants (piétons, chauffeurs, cyclistes) ? De bonnes idées se trouvent dans l'article de l'Office français de la biodiversité sur cette question (accès par notre site pnpv).

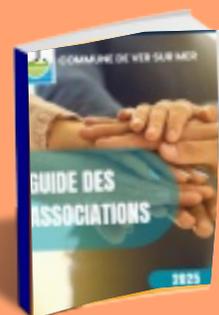
Contact : [pnpv-ver@orange.fr](mailto:pnpv-ver@orange.fr)  
02 31 51 81 09  
<http://pnpv.verinfo.fr/>

*Le prochain forum des associations aura lieu le  
Samedi 30 août 2025*

Alors à vos agendas ! Le forum se tiendra salle Saint-Exupéry.

L'occasion de rencontrer les associations véroises, de découvrir les nouveautés et de s'initier à des activités sportives, de plein air, artistiques ou culturelles.

Retrouvez le livret "Guide des associations 2025" sur le site de la commune, rubrique Vivre Ensemble.



**PLOMBERIE CHAUFFAGE**  
*Electricité*



**Stéphane**  
**VIEL**

10 rue des Sources 14740 MARTRAGNY

 **02 31 80 47 23**

E-mail: [stephane-viel@wanadoo.fr](mailto:stephane-viel@wanadoo.fr)

LA CONCIERGERIE PERSONNALISÉE DE PROXIMITÉ



*Opié Conciergerie S*



**CONCIERGERIE TOURISTIQUE**

ISABELLE & DOMINIQUE GOLEJEWSKI

**06.62.82.44.40**

[opieconciergeries@gmail.com](mailto:opieconciergeries@gmail.com)

À VER SUR MER - R.C.S. CAEN 977 691 591 00019



**Ent. LEQUESNE**

**CHARPENTE - COUVERTURE**  
**ZINGUERIE**

*Démoussage et Ramonage*

**SPÉCIALISÉ EN RÉNOVATION**

14114 Ver sur Mer

**06.47.83.26.53 / 02.31.22.98.56**

# L'Agenda des Animations de la commune



14 janvier : Atelier Bien-être chez-soi (CCAS)

Conférence : "Conseils pour rester le plus longtemps chez soi"  
Salle de la plage (voir P.14)

Le Samedi 18 janvier à 11h : La Maire vous présentera ses vœux Salle Saint-Exupéry. Sera servi à l'issue de la rencontre un apéritif convivial !



Le 19 mars à 11h :

Commémoration des accords d'Evian, mettant fin à la guerre d'Algérie, au monument aux morts de Ver-sur-Mer.

Le 21 mars à 18h : Accueil des nouveaux habitants, salle Saint-Exupéry

Le 26 avril, participez à la fête du printemps ! Toute la journée, exposants et conférences, salle Saint-Exupéry.

8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale



6 juin : Commémoration du Débarquement

21 juin : Fête de la musique



19 et 20 juillet : La Villa des Arts rouvre ses portes !

De nombreuses animations et exposants tout le week end, salle de la plage !



# L'Agenda des Animations de la commune

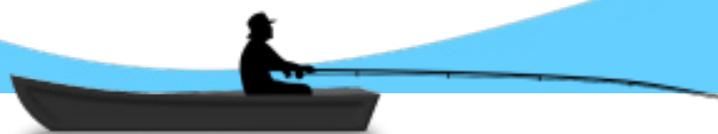


Le dimanche 10 août, la fête de Ver et de la Mer revient avec son mémorable défilé de bateaux, de voitures et de vélos, ses animations, l'hommage de la Maire aux péris en mer, et son concert !

Le samedi 30 août aura lieu le forum des associations !



Le 20 et 21 septembre se tiendront les journées du patrimoine. L'occasion de redécouvrir les secrets de votre village.



**Octobre Rose** : De nombreuses associations vous proposeront des activités en plein air permettant de récolter des fonds pour la ligue contre le cancer. Restez à l'écoute !



Le 11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Le 7 décembre : Repas des Aînés, Salle Saint-Exupéry dans une ambiance chaleureuse et festive.





## *Expression de la minorité :*

### **VOUS ET NOUS, UN AVENIR POUR TOUS.**

Après une pause estivale ponctuée de manifestations et de loisirs, une rentrée avec son lot d'inquiétudes quant à l'avenir. Suite au déficit budgétaire de notre pays, le gouvernement demande à chacun de participer au redressement des finances. Les communes et les intercommunalités ne sont pas épargnées. Il faut s'attendre à une baisse drastique des dotations de l'Etat qui va impacter fortement le fonctionnement de ces 2 entités.

Pour notre Commune : Quid de certains projets déjà engagés : Les subventions annoncées seront-elles intégralement versées et dans le cas contraire la Trésorerie sera-t-elle suffisante ?

Idem, pour les dossiers annoncés : Sans la participation de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres organismes, pourront-ils être menés à bien ? Des choix devront être faits.

Des problèmes récurrents :

Absence de médecin : La condition sine qua none semble être des locaux pouvant accueillir 2 praticiens !

Circulation : Un panneau « Interdiction de stationner hors cases » est venu compléter la kyrielle de ceux déjà mis en place - l'urgence est de les faire respecter !

Entretien général : Plus de personnel et pas d'amélioration.

Aménagement du cimetière : Où en est ce dossier ?

Point positif : Une meilleure relation au sein du Conseil Municipal, nos connaissances et notre expérience sont sollicitées.

Cela rejoint notre objectif premier : **Œuvrer tous ensemble pour le bien de tous.**

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de Fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean CHANAL - Marie-Christine DEHLINGER - Philippe ONILLON - Marie-Laure PAIN

## *Expression de la majorité :*

### **CHOISIR ET DÉCIDER.**

Quand nous avons présenté notre candidature, c'était pour choisir des projets, les proposer, les adapter éventuellement et décider.

La décision est la plus consensuelle car finalement, beaucoup de nos propositions ont été validées par une majorité des membres du conseil municipal. Nous sommes 19 élus. Chacun participe avec ses points d'accord et de désaccord. Tous les sujets sont travaillés dans les commissions et connus de chacun.

Les chantiers avancent, certains sont finis, témoins du dynamisme de l'équipe.

Mais, forcément, choisir laisse des administrés insatisfaits. Et pourtant, choisir que chacun prenne un peu en charge un bout de trottoir, que chacun fasse attention en traversant le village aux vitesses autorisées - même moins, que chacun tienne ses chiens en laisse dans le bourg, que chacun respecte son voisin en stationnant comme il faut et non pas « comme ça s'est toujours fait » sans se soucier des autres, est-ce réellement impossible ?

Nous voici interpellés par la diminution du nombre d'habitants, la baisse des dotations de l'état, l'attractivité touristique accrue. Mais rien qui ne soit insurmontable pour l'avenir des Vérois surtout quand autour de nous il se passe des choses tellement graves.

Il n'est peut-être pas utile de toujours se presser, il est peut-être utile de se parler, de s'entraider même.

Nous vous souhaitons une belle année 2025 et sommes à votre disposition.

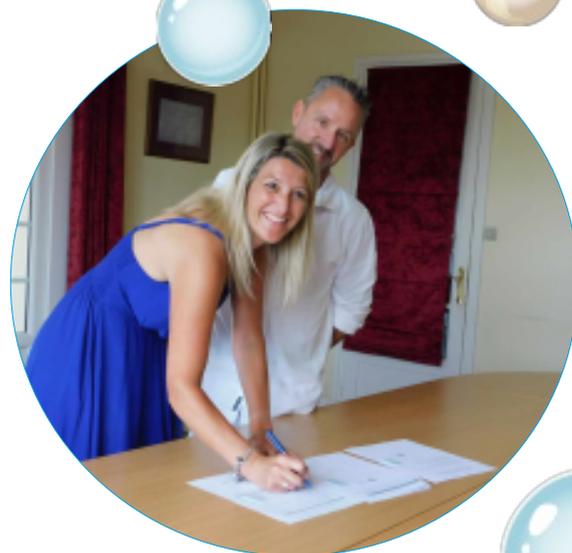
# État Civil

Ver sur Mer  
Bulletin Municipal n°40

Conformément à l'article 6.1-a, du règlement général sur la protection des données, nous devons avoir l'accord spécifique (ou le refus) des personnes concernées pour diffuser les événements d'état civil, au même titre que les photos.

A compter du 1er janvier 2025, un document sera complété par les administrés lors des événements familiaux (mariage, pacs, parrainage, naissance, décès) autorisant la diffusion de l'information dans le bulletin municipal.

Rendez-vous donc au prochain bulletin.



# Infos utiles

## A contacter lors d'une catastrophe

La mairie 02 31 22 20 33

La Maire 06 23 16 64 48

## Permanences

Maire ou adjoint et conseillers :

Permanence le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h

Et le mercredi de 16h à 19h

Tel 02 31 22 20 33

Email : [commune@versurmer.fr](mailto:commune@versurmer.fr)

Secrétariat Urbanisme/Etat Civil/CCAS : 02 31 21 09 10

Email : [secretariat@versurmer.fr](mailto:secretariat@versurmer.fr)

Site : [www.versurmer.fr](http://www.versurmer.fr)

## Bureau d'information touristique de la communauté de communes

Tel 02 31 22 58 58

Site : [goldbeach-tourisme.fr](http://goldbeach-tourisme.fr)

Email : [contact@goldbeach-tourisme.fr](mailto:contact@goldbeach-tourisme.fr)

## Bibliothèque intercommunale

Email : [bibliotheque.versurmer@orange.fr](mailto:bibliotheque.versurmer@orange.fr)

Tel 02 31 22 58 58

## Collecte des déchets

Déchets ménagers : lundi

Du 15 juin au 15 septembre : lundi et jeudi

Déchets recyclables : mardi, tous les quinze jours, semaine paire

SEROC Composteur collectif : 02 31 51 69 60

Parking Eglise et Parking Clé des champs

## Numéros utiles

Notaire : Maitre Benoît Wacogne, 9bis avenue Général Ailleret

Tel 02 31 22 20 15/ Fax 02 31 21 89 56

Ecole : 02 31 21 33 90

Préfecture : 02 31 30 64 00

Sous-préfecture : 02 31 51 40 50

## Urgences dépannages particuliers

Eau Saur : 02 14 37 4 09

France Télécom dérangements : 1013

Antargaz Réseau gaz : 08 11 00 07 07 / [www.antargaz.fr](http://www.antargaz.fr)

Électricité N°AZUR : 09 72 67 50 14

Panne lumineaire : relever le numéro de poteau et le transmettre à la mairie

## Service à la personne :

ADMR Vienne-en-Bessin 02 31 51 72 67

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

## Aide sociale

Permanence du CCAS : Mairie de Ver sur Mer sur rendez-vous

Tel : 02 31 21 09 10

Email : [ccas@versurmer.fr](mailto:ccas@versurmer.fr)

Assistantes sociales de Bayeux : 1 rue de Verdun à Bayeux

02 31 51 38 00

## Santé

Cabinets médicaux Infirmières à la Maison Médicale :

- Cabinet de Mme Tirel et Mme Ricard : 02 31 21 10 04

- Cabinet de Mme Philippine et Mme Arcade : 02 31 92 25 45

Maison Médicale, 1 promenade des coteaux, Ver-sur-Mer

Pharmacie : 27 avenue Général Ailleret Tel 02 31 22 21 47

Pharmacie de garde : 32 37

## Au cas où les cabinets médicaux sont fermés :

116-117 permet dans toute la Normandie d'être mis en relation avec un médecin généraliste : de 20h à 8h en semaine

Les samedis, dimanches et jours fériés : toute la journée.

Dans tous les cas où votre médecin traitant ou les médecins de garde ne peuvent être joints, une « veille sanitaire est accessible » par le 15.

CHU Caen : 02 31 06 31 06

CHG Bayeux : 02 31 51 51 51

CPAM : 3646

## Horaires déchèterie de Creully :

### Du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 10h-12h / 13h30-17h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 10h-12h / 13h30-17h

Samedi : 9h-12h / 12h30-17h

### Du 1er avril au 30 septembre :

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 13h30-18h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h

Samedi : 9h-12h / 13h30-18h

## Numéros d'urgences

**SAMU 15**

**Pompiers Fixe 18 – Portable 112**

**Gendarmerie 17**

**Gendarmerie Courseulles 02 31 29 55 20**

**Centre Anti Poison 02 99 59 22 22**

**Poste de secours à la plage de Ver sur Mer, juillet et août 02 31 22 21 68**

**Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) en mer : 196**